

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 32853  
Numéro SIREN : 879 556 363  
Nom ou dénomination : Financière Senior Cinqus

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2023 sous le numéro de dépôt 47801

# FINANCIERE SENIOR CINQUS


## Sommaire

### Exercice 2022

En milliers d'euros

<b>Etats financiers comptes sociaux</b>	Page
Bilan	2 et 3
Compte de résultat	4
Tableau des Flux de trésorerie	5
Notes aux états financiers	6 à 11

Certifié conforme par le Président

DocuSigned by:  
  
C69F4D11912B487...

# FINANCIERE SENIOR CINQUS

## Comptes sociaux

### Bilan actif

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
<b>Immobilisations</b>		
Immobilisations incorporelles	-	-
Immobilisations corporelles	-	-
Titres de participation	1 327 541	1 327 541
Autres créances rattachées à des participations	1 004 289	982 190
<b>Total des valeurs immobilisées</b>	<b>2 331 830</b>	<b>2 309 731</b>
Créances clients	1 300	0
Compte courant	93 202	15 018
Créances sur le Trésor	10 874	45 605
Autres créances	4	20
Disponibilités	629	2 437
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>106 009</b>	<b>63 080</b>
<b>Frais d'émission d'emprunts</b>	<b>1 781</b>	<b>1 954</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 439 620</b>	<b>2 374 765</b>

# FINANCIERE SENIOR CINQUS

## Comptes sociaux

### Bilan passif

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social	12 695	12 644
Prime d'émission	1 259 443	1 251 804
Report à nouveau	43 258	(846)
Résultat de l'exercice	23 670	44 104
Provisions réglementées	1 786	1 150
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>1 340 851</b>	<b>1 308 856</b>
Autres fonds propres (ORA)	76 667	76 667
<b>Total des capitaux permanents</b>	<b>1 417 518</b>	<b>1 385 523</b>
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts et dettes diverses		<b>982 190</b>
Emprunts obligataires (ORANBSA)	1 004 289	982 190
<b>Dettes à court terme</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	65	45
Dettes fiscales et sociales	17 706	6 751
Autres dettes	42	256
<b>Total des dettes à court terme</b>	<b>17 813</b>	<b>7 052</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2 439 620</b>	<b>2 374 765</b>

# FINANCIERE SENIOR CINQUS

## Comptes sociaux

### Compte de résultat

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Chiffre d'affaires	2 210	1 954
Reprises s/Amort & Prov. Transferts de charges	26	22
Autres produits	4	0
<b>Produits d'Exploitation</b>	<b>2 240</b>	<b>1 976</b>
Autres achats et charges externes	(377)	(293)
Impôts, taxes et versements assimilés	(97)	(94)
Rémunération du personnel	(1 247)	(1 283)
Charges sociales	(428)	(499)
Charges à répartir: frais d'émission d'emprunt	(173)	(172)
Provisions p/risques et charges	0	0
Autres charges	(60)	(61)
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>(2 381)</b>	<b>(2 402)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(141)</b>	<b>(426)</b>
Produits financiers	22 772	11 271
Charges financières	(22 099)	(11 253)
<b>Résultat financier</b>	<b>673</b>	<b>18</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>532</b>	<b>(408)</b>
Produits exceptionnels	0	0
Charges exceptionnelles	(635)	(635)
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(635)</b>	<b>(635)</b>
Participation et intéressement des salariés	(54)	(59)
Impôt sur les bénéfices	23 826	45 206
<b>Bénéfice ou (Perte)</b>	<b>23 670</b>	<b>44 104</b>

## FINANCIERE SENIOR CINQUS

### Comptes sociaux

### Flux de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(141)</b>	<b>(426)</b>
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	173	172
Reprise amort. Prov et transferts de charges		
<b>Excédent brut d'exploitation (EBITDA)</b>	<b>32</b>	<b>(254)</b>
(Augmentation) diminution des clients et comptes rattachés	(825)	1 208
Augmentation (diminution) des fournisseurs et comptes rattachés	39	(99)
<b>Variation de BFR courant</b>	<b>(786)</b>	<b>1 109</b>
(Augmentation) diminution des autres actifs / passifs d'exploitation (net)	(75)	452
<b>Variation de besoin en fonds de roulement</b>	<b>(861)</b>	<b>1 561</b>
Impôt sur les sociétés	49 514	5 570
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation (A)</b>	<b>48 685</b>	<b>6 877</b>
Prêt à Financière Holding Cinqus	(58 183)	(15 000)
<b>Flux de trésorerie affectés aux investissements (B)</b>	<b>(58 183)</b>	<b>(15 000)</b>
Augmentation du capital et primes d'apport	7 690	9 880
<b>Flux de trésorerie provenant des opérations de financement (C)</b>	<b>7 690</b>	<b>9 880</b>
<b>Incidence sur la trésorerie de la variation des taux de change (D)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Variation nette de trésorerie (A)+(B)+(C)+(D)</b>	<b>(1 808)</b>	<b>1 757</b>
Trésorerie à l'ouverture	2 437	681
Trésorerie à la clôture	629	2 437

# Annexe aux comptes annuels 2022

## Note 1 : Faits marquants de l'exercice

### Guerre en Ukraine

Dans le cadre du conflit en Ukraine, la société suit avec la plus grande attention le développement de la situation en ayant pour priorités la santé et la sécurité des employés de ses filiales et la réduction de ses risques. La santé financière du groupe n'est pas significativement affectée par ce conflit.

### Environnement macroéconomique

Dans un contexte géopolitique et économique incertain et volatil, la société et ses filiales sont particulièrement vigilantes sur les impacts que peuvent avoir l'inflation des coûts, les éventuelles ruptures de certaines chaînes d'approvisionnement et la hausse des taux d'intérêt. Ce contexte n'a pas impacté significativement les comptes de la société et de ses filiales au cours de l'exercice 2022.

### Covid 19

Depuis le début de la crise sanitaire la société et ses filiales ont pris des initiatives permettant en premier lieu d'assurer la sécurité de ses employés et de garantir la continuité de service de la production et de l'approvisionnement. Le groupe a prouvé sa résilience et sa capacité à s'adapter en développant très vite des modes d'interaction digitale permettant de conserver le lien avec ses clients.

Ainsi, le groupe a réussi à développer son chiffre d'affaires et à maintenir sa profitabilité en 2022 comme en 2021.

## Note 2 : Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été établis conformément aux dispositions du code de commerce et du Règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

## Participations

La valeur d'entrée dans le patrimoine des participations est constituée par leur coût d'acquisition, y compris les frais accessoires, ou leur valeur d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'inventaire est elle-même déterminée conformément aux principes prévus par le Plan Comptable Général.

Les éléments suivants peuvent notamment être pris en considération pour cette estimation : rentabilité et perspectives de rentabilité, utilité pour le groupe, capitaux propres, perspectives de réalisation, conjoncture économique ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

Les frais d'acquisitions de titres de participation, d'un montant total de 3.176.025 € sont étalés fiscalement sur 5 ans, prorata temporis. Il en résulte une charge sur l'exercice d'un montant de 635.207 €, comptabilisée en amortissement dérogatoire.

## Créances rattachées aux immobilisations financières :

Ces créances concernent des prêts consentis aux filiales de la société. La valeur d'entrée dans le patrimoine est constituée du prix d'émission de ces prêts. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable devient inférieure à la valeur comptable.

## Engagements en matière de retraites et indemnités assimilées

Les engagements de Financière Senior Cinqus en matière de retraites et indemnités assimilées sont évalués sur la base d'une estimation actuarielle des droits potentiels acquis par les salariés à la date du bilan.

Cette estimation, effectuée annuellement, selon la méthode des unités de crédit projetés tient compte notamment :

- d'hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évolution des salaires
- d'une hypothèse de départ à la retraite à l'initiative du salarié à 62 ans pour les cadres et 61 ans pour les non cadres
- et d'une actualisation des sommes à verser. Le taux d'actualisation utilisé au 31 décembre 2022 est de 3.5 %, contre 0.8% au 31 décembre 2021.

Le montant des engagements en matière de retraites et indemnités assimilées est présenté en Engagements Hors Bilan. Ce montant s'élève à 523.238 € au 31 décembre 2022.

La société n'applique pas la mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 permettant un nouveau mode de répartition des droits à prestations pour certains régimes à prestations définies.

## Créances et dettes à court terme :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée pour les créances identifiées comme douteuses pour lesquelles la valeur d'inventaire est devenue inférieure à la valeur comptable.

## Note 3 : Titres de participation

<b>Valeurs Brutes (en milliers d'euros)</b>	<b>01/01/2022</b>	<b>Augm.</b>	<b>Dimin.</b>	<b>31/12/2022</b>
Titres de participation Financière Holding Cinqus	1 327 541			1 327 541
<b>Total titres de participation</b>	<b>1 327 541</b>			<b>1 327 541</b>
<b>Total</b>	<b>1 327 541</b>			<b>1 327 541</b>

Au 31 décembre 2022, la société Financière Senior Cinqus détient la totalité des actions Financière Holding Cinqus.

## Note 4 : Prêts

<b>Prêts (en milliers d'euros)</b>	<b>1er janvier 2022</b>	<b>Augm.</b>	<b>Dimin.</b>	<b>31 décembre 2022</b>
<b>Valeurs brutes</b>				
Prêt à Financière Holding Cinqus	961 765			961 765
Intérêts courus s/prêt, capitalisés au 31/12	20 425	22 100		42 525
<b>Total</b>	<b>982 190</b>	<b>22 100</b>	<b>0</b>	<b>1 004 290</b>

Ce prêt intra-groupe a été accordé avec une date limite de remboursement fixée au 31 décembre 2032 et avec des intérêts calculés au TMP des prêts pratiqués par les établissements de crédit et les sociétés de financement d'une durée initiale supérieure à 2 ans, mais plafonnés à 4%.

Sur l'exercice, il est constaté des intérêts courus à recevoir au taux moyen de 2.25%, pour un montant total de 22.099.271,70 €.

Ces intérêts sont capitalisables au 31 décembre de chaque année.



**Note 5 : Etat des dettes et créances**

<b>Etat des créances (en milliers d'euros)</b>	<b>Montant brut</b>	<b>1 an au plus</b>	<b>A plus d'1an</b>
Créances rattachées à des participations	1 004 290		1 004 290
Autres immobilisations financières			
Clients et comptes rattachés	1 300	1 300	
Fournisseurs débiteurs			
Créance sur le trésor	10 874	10 874	
Comptes courants groupe	93 202	93 202	
Autres créances	4	4	
<b>Total des créances</b>	<b>1 109 670</b>	<b>105 380</b>	<b>1 004 290</b>

<b>Etats des dettes (en milliers d'euros)</b>	<b>Montant brut</b>	<b>1 an au plus</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Emprunts et dettes diverses			0
Emprunts obligataires	1 080 955		1 080 955
Fournisseurs et comptes rattachés	64	64	
Personnel et comptes rattachés	635	635	
Sécurité sociale et organismes sociaux	313	313	
Etats et collectivités	16 759	16 759	
Autres dettes	41	41	

**Note 6 : Variation des capitaux propres**

Au 30 juin 2022, le capital social a été augmenté de 51.059,10 euros par la création de 5 105 910 actions d'une valeur nominale d'un centime d'euro chacune, entièrement libérées, à savoir :

Nb d'actions	01/01/2022	Augmentation	31/12/2022
Actions ordinaires	698.630.950	3.856.860	702.487.810
Actions de préférence A	1		1
Actions de préférence B	565.817.517	1.249.050	567.066.567
<b>Total</b>	<b>1.264.448.468</b>	<b>5.105.910</b>	<b>1.269.554.378</b>

## Tableau de variation des capitaux propres

<i>En euros</i>	Nombre d'actions	Capital social	Primes d'apport et d'émission	Réserve légale	Réserves et report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions Régl.	TOTAL
<b>Solde au 1er janvier 2022</b>								
avant affectation du résultat	1 264 448 468	12 644 485	1 251 803 983	-	(846 081)	44 103 738	1 150 333	1 308 856 458
Affectation du résultat 2021					44 103 738	(44 103 738)		
Résultat de l'exercice 2022						23 669 471		23 669 471
Augmentation du capital	5 105 910	51 059	7 638 947					7 690 006
Provisions réglementées							635 208	635 208
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>								
avant affectation du résultat	1 269 554 378	12 695 544	1 259 442 930	-	43 257 657	23 669 471	1 785 541	1 340 851 143

## Note 7 : Autres fonds propres

### Obligations remboursables en actions

Le 11 mars 2020 la société Financière Senior Cinqus a émis :

- un emprunt obligataire d'un montant total de 76.666.667 euros sous forme d'ORA,
- et un autre d'un montant de 961.764.866 euros, constitué d'ORANBSA

	ORA	ORANBSA
Montant initial en K€	76 667	961 764
Nombre obligations	76 666 667	961 764 866
Date souscription	11/03/2020	11/03/2020
Date de remboursement	31/12/2050	31/12/2032
Date capitalisation des intérêts	-	31-déc.
Principal après capitalisation des intérêts	-	1 004 290
Intérêts	-	capitalisés, taux TMP, maxi 4%
Taux 2022	-	2,25%
Charge d'intérêts	-	22 100

Les frais d'émission des emprunts, d'un montant de 2.298.975 euros, sont étalés comptablement et fiscalement, sans prorata temporis, sur la durée moyenne et proportionnelle des emprunts, soit plus de 13 ans. Sur l'exercice, la charge correspondante s'élève à 172.630,80 euros.

## Note 8 : Endettement financier

La société n'a pas contracté d'endettement financier auprès des banques au 31 décembre 2022.

**Note 9 : Produits à recevoir et charges à payer**

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Produits à recevoir</b>	<b>Charges à payer</b>
Intérêts courus s/prêts FHC	42 524	
Intérêts s/ORAN		42 524
Dettes sociales	4	757
Dettes fiscales	8	32
<b>Total</b>	<b>42 536</b>	<b>43 313</b>

Les intérêts courus de 2021 et 2022 sur le prêt à Financière Holding Cinqus et les intérêts courus sur les ORANBSA sont capitalisés au 31 décembre 2022.

**Note 10 : Chiffre d'affaires**

Le Chiffre d'affaires correspond à des prestations d'assistance réalisées pour le compte des filiales.

**Note 11 : Résultat financier**

Le résultat financier de la société Financière Senior Cinqus est constitué principalement par :

- des charges d'intérêts constatés sur l'emprunt obligataire ,
- des produits financiers liés aux intérêts courus du prêt et des avances en compte-courant accordés à Financière Holding Cinqus,

**Note 12 : Résultat Exceptionnel**

Le résultat exceptionnel de la société Financière Senior Cinqus est constitué par l'amortissement dérogatoire sur 5 ans des frais liés à l'acquisition des titres de la société Financière Holding Cinqus.

**Note 13 : Impôts sur les sociétés**

A compter du 1er janvier 2021, la société Financière Senior Cinqus est devenue tête de groupe d'intégration fiscale. Elle est donc seule redevable du paiement de l'impôt sur les bénéfices et des autres contributions du groupe.

Les sociétés membres de l'intégration fiscale comptabilisent leur charge d'impôt selon les règles de droit commun et la société Financière Senior Cinqus détient une créance d'un montant égal à celui que chacune des sociétés aurait dû régler à l'Etat en l'absence d'option pour le régime d'intégration.

Le produit net d'intégration fiscale pour l'exercice 2022 s'élève à 23.8 millions d'euros.

**Note 14 : Transactions concernant les entreprises liées**

Toutes les transactions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

**Note 15 : Engagements hors bilan**

La société n'a pas d'engagement hors bilan autre que les indemnités de départ à la retraite qui représentent un montant de 523.238 euros au 31 décembre 2022.

## Note 16 : Tableau des filiales et participations

Filiales et participations dont la valeur nette comptable est supérieure à 15 000 euros (en milliers d'euros)

	Capital	Capitaux propres autres que le Capital et le résultat de l'exercice	Quote-part du capital en %	Bénéfice ou perte du dernier exercice
<b><u>Filiales détenues à plus de 50 %</u></b>				
<b>Filiales françaises</b>				
Financière Holding Cinqus	13 244	1 311 121	100	-20

Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations détenues par Financière Senior Cinqus (en milliers d'euros)

Valeur comptable des titres détenus

Valeur Brute	1 327 541
Valeur Nette	1 327 541

Montant net des prêts et avances accordés	1 004 289
---	-----------

Intérêts courus sur prêt FHC

Montant des cautions et aval donnés

## Note 17 : Consolidation

La société Financière Senior Cinqus est la société mère du groupe CEVA SANTE ANIMALE.

## Note 18 : Evénements Post-clôture

Aucun événement susceptible d'avoir une influence significative sur la situation financière, les résultats et le patrimoine de la société au 31 décembre 2022 n'est intervenu depuis la date de la clôture.

**Financière Senior Cinqus**  
Société par actions simplifiée au capital de 12.695.543,78 €  
Siège social : 7, rue Vignon – 75008 Paris  
879 556 363 R.C.S. Paris  
(la « **Société** »)

<b>EXTRAIT DE L'ACTE ÉCRIT DES DÉCISIONS UNANIMES DE LA COLLECTIVITÉ DES ASSOCIÉS EN DATE DU 30 JUIN 2023</b>
---

L'an deux mille vingt-trois,  
Le 30 juin,

Les soussignés :

- [...],

associés détenant ensemble l'intégralité du capital social et des droits de vote de la Société (les « **Associés** »),

après avoir pris connaissance des documents suivants :

- [...],

ont pris, sur proposition du président de la Société (le « **Président** »), les décisions suivantes par acte écrit, conformément à l'article 17.3.2 (*Décisions établies par un acte*) des statuts de la Société, sur l'ordre du jour suivant :

1. [...]
2. [...]
3. [...]
4. [...]
5. [...]
6. [...]
7. [...]
8. [...]
9. [...]
10. Approbation des comptes sociaux au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022
11. Approbation des comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022
12. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022
13. [...]
14. [...]

15. [...]
16. [...]
17. Pouvoirs pour les formalités

Les Associés approuvent expressément les conditions dans lesquelles les présentes résolutions sont prises (sans délai de convocation ou autre formalité) et déclarent expressément avoir pu prendre pleine et entière connaissance de tous les documents requis par la loi, mais également de tous les autres documents et informations nécessaires à leur information, préalablement à la prise des décisions qui suivent et, en conséquence, renoncer à invoquer ou se prévaloir de quelque façon que ce soit de toute nullité du présent acte.

Enfin, le Président indique que les commissaires aux comptes de la Société, qui ont été préalablement informés du projet des présentes décisions, n'ont pas formulé d'observations autres que celles figurant dans leurs rapports.

\*

\* \*

**PREMIÈRE DÉCISION**

[...]

**DEUXIÈME DECISION**

[...]

**TROISIÈME DECISION**

[...]

**QUATRIÈME DECISION**

[...]

**CINQUIÈME DECISION**

[...].

**SIXIÈME DECISION**

[...]

**SEPTIÈME DECISION**

[...]

**HUITIÈME DECISION**

[...]

## **NEUVIÈME DECISION**

[...]

## **DIXIÈME DECISION**

*Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022*

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président, du rapport de gestion et du rapport annuel des commissaires aux comptes et des comptes sociaux de la Société au 31 décembre 2022, approuvent les comptes sociaux de l'exercice de la Société clos le 31 décembre 2022, faisant apparaître un bénéfice net comptable de 23.669.470,71 euros, tels qu'ils leur ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

*Cette décision est adoptée par les Associés à l'unanimité.*

## **ONZIÈME DECISION**

*Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022*

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président, du rapport de gestion et du rapport annuel des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice de la Société clos le 31 décembre 2022, approuvent les comptes consolidés de l'exercice de la Société clos le 31 décembre 2022, faisant apparaître un bénéfice net, part du Groupe de 54.571.170 euros, tels qu'ils leur ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

*Cette décision est adoptée par les Associés à l'unanimité.*

## **DOUZIÈME DECISION**

*Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022*

Les Associés décident d'affecter le bénéfice net comptable de la Société de l'exercice 2022 s'élevant à 23.669.470,71 euros à hauteur de 1.272.656,84 euros à la réserve légale et le solde soit 22.396.813,87 euros, au compte de report à nouveau qui s'élèvera alors à une somme positive de 65.654.470,05 euros. Conformément aux dispositions de l'article 243 *bis* du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a jamais été distribué par la Société.

*Cette décision est adoptée par les Associés à l'unanimité.*

## **TREIZIÈME DECISION**

[...]

## **QUATORZIÈME DECISION**

[...]

## **QUINZIÈME DECISION**

[...]

## **SEIZIÈME DECISION**

[...]

## DIX-SEPTIÈME DECISION

### *Pouvoirs pour les formalités*

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte écrit en vue de l'accomplissement des formalités.

*Cette décision est adoptée par les Associés à l'unanimité.*


\*

\* \*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte écrit qui, après lecture, a été signé par l'ensemble des Associés au moyen d'une signature électronique qui, conformément à l'article R. 225-106 de Code de commerce respecte au moins les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par l'article 26 du règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur. À cet effet, chacun des signataires accepte d'utiliser la plateforme en ligne DocuSign ([www.docusign.com](http://www.docusign.com)) et certifie que la signature électronique qu'il appose sur le présent acte a la même valeur juridique que sa signature manuscrite.

[...]

Extrait certifié conforme par le président de la Société le 5 juillet 2023

DocuSigned by:  
  
C69F4D11912B487...

**Marc- Dominique Prikazsky**



**Financière Senior Cinqs**  
Exercice clos le 31 décembre 2022

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels**

**ERNST & YOUNG Audit**  
Hangar 16, Entrée 1  
Quai de Bacalan  
33070 Bordeaux cedex  
S.A.S. à capital variable  
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie régionale  
de Versailles et du Centre

**BDO AUDIT Sud & Est**  
Le Silo  
35, quai du Lazaret  
13002 Marseille

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie régionale  
d'Aix - Bastia

## **Financière Senior Cinqus**

Exercice clos le 31 décembre 2022

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Aux Associés de la société Financière Senior Cinqus,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés et par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Financière Senior Cinqus relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### *Suivi de valeur des immobilisations financières :*

La note 2. de l'annexe des comptes annuels indique que les titres de participation et les créances rattachées à des participations font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable et mentionne les principes retenus par votre société pour déterminer cette valeur d'inventaire.

Nos travaux ont consisté à examiner l'application de ces principes et à apprécier les données comptables et les hypothèses utilisées par votre société pour procéder à cette estimation. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons apprécié le caractère pertinent de celles-ci.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux et Marseille, le 28 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit



Edouard MAS

BDO AUDIT Sud & Est

**Christine  
Blanc-Patin**  Signature numérique de  
Christine Blanc-Patin  
Date : 2023.04.28  
16:35:22 +02'00'

Christine BLANC-PATIN

# FINANCIERE SENIOR CINQUS

## Sommaire

### **Exercice 2022**

En milliers d'euros

<b>Etats financiers comptes sociaux</b>	Page
Bilan	2 et 3
Compte de résultat	4
Tableau des Flux de trésorerie	5
Notes aux états financiers	6 à 11

# FINANCIERE SENIOR CINQUS

## Comptes sociaux

### Bilan actif

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
<b>Immobilisations</b>		
Immobilisations incorporelles	-	-
Immobilisations corporelles	-	-
Titres de participation	1 327 541	1 327 541
Autres créances rattachées à des participations	1 004 289	982 190
<b>Total des valeurs immobilisées</b>	<b>2 331 830</b>	<b>2 309 731</b>
Créances clients	1 300	0
Compte courant	93 202	15 018
Créances sur le Trésor	10 874	45 605
Autres créances	4	20
Disponibilités	629	2 437
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>106 009</b>	<b>63 080</b>
<b>Frais d'émission d'emprunts</b>	<b>1 781</b>	<b>1 954</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 439 620</b>	<b>2 374 765</b>

# FINANCIERE SENIOR CINQUS

## Comptes sociaux

### Bilan passif

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social	12 695	12 644
Prime d'émission	1 259 443	1 251 804
Report à nouveau	43 258	(846)
Résultat de l'exercice	23 670	44 104
Provisions réglementées	1 786	1 150
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>1 340 851</b>	<b>1 308 856</b>
Autres fonds propres (ORA)	76 667	76 667
<b>Total des capitaux permanents</b>	<b>1 417 518</b>	<b>1 385 523</b>
<b>Dettes financières</b>	<b>1 004 289</b>	<b>982 190</b>
Emprunts et dettes diverses		
Emprunts obligataires (ORANBSA)	1 004 289	982 190
<b>Dettes à court terme</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	65	45
Dettes fiscales et sociales	17 706	6 751
Autres dettes	42	256
<b>Total des dettes à court terme</b>	<b>17 813</b>	<b>7 052</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2 439 620</b>	<b>2 374 765</b>



**FINANCIERE SENIOR CINQUS**  
**Comptes sociaux**  
**Compte de résultat**

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Chiffre d'affaires	2 210	1 954
Reprises s/Amort & Prov. Transferts de charges	26	22
Autres produits	4	0
<b>Produits d'Exploitation</b>	<b>2 240</b>	<b>1 976</b>
Autres achats et charges externes	(377)	(293)
Impôts, taxes et versements assimilés	(97)	(94)
Rémunération du personnel	(1 247)	(1 283)
Charges sociales	(428)	(499)
Charges à répartir: frais d'émission d'emprunt	(173)	(172)
Provisions p/risques et charges	0	0
Autres charges	(60)	(61)
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>(2 381)</b>	<b>(2 402)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(141)</b>	<b>(426)</b>
Produits financiers	22 772	11 271
Charges financières	(22 099)	(11 253)
<b>Résultat financier</b>	<b>673</b>	<b>18</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>532</b>	<b>(408)</b>
Produits exceptionnels	0	0
Charges exceptionnelles	(635)	(635)
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(635)</b>	<b>(635)</b>
Participation et intéressement des salariés	(54)	(59)
Impôt sur les bénéfices	23 826	45 206
<b>Bénéfice ou (Perte)</b>	<b>23 670</b>	<b>44 104</b>

# FINANCIERE SENIOR CINQUS

## Comptes sociaux

### Flux de trésorerie

En milliers d'euros

Au 31 décembre  
2022

Au 31 décembre  
2021

	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(141)</b>	<b>(426)</b>
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	173	172
Reprise amort. Prov et transferts de charges		
<b>Excédent brut d'exploitation (EBITDA)</b>	<b>32</b>	<b>(254)</b>
(Augmentation) diminution des clients et comptes rattachés	(825)	1 208
Augmentation (diminution) des fournisseurs et comptes rattachés	39	(99)
<b>Variation de BFR courant</b>	<b>(786)</b>	<b>1 109</b>
(Augmentation) diminution des autres actifs / passifs d'exploitation (net)	(75)	452
<b>Variation de besoin en fonds de roulement</b>	<b>(861)</b>	<b>1 561</b>
Impôt sur les sociétés	49 514	5 570
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation (A)</b>	<b>48 685</b>	<b>6 877</b>
Prêt à Financière Holding Cinqus	(58 183)	(15 000)
<b>Flux de trésorerie affectés aux investissements (B)</b>	<b>(58 183)</b>	<b>(15 000)</b>
Augmentation du capital et primes d'apport	7 690	9 880
<b>Flux de trésorerie provenant des opérations de financement (C)</b>	<b>7 690</b>	<b>9 880</b>
<b>Incidence sur la trésorerie de la variation des taux de change (D)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Variation nette de trésorerie (A)+(B)+(C)+(D)</b>	<b>(1 808)</b>	<b>1 757</b>
Trésorerie à l'ouverture	2 437	681
Trésorerie à la clôture	629	2 437

# Annexe aux comptes annuels 2022

## Note 1 : Faits marquants de l'exercice

### Guerre en Ukraine

Dans le cadre du conflit en Ukraine, la société suit avec la plus grande attention le développement de la situation en ayant pour priorités la santé et la sécurité des employés de ses filiales et la réduction de ses risques. La santé financière du groupe n'est pas significativement affectée par ce conflit.

### Environnement macroéconomique

Dans un contexte géopolitique et économique incertain et volatil, la société et ses filiales sont particulièrement vigilantes sur les impacts que peuvent avoir l'inflation des coûts, les éventuelles ruptures de certaines chaînes d'approvisionnement et la hausse des taux d'intérêt. Ce contexte n'a pas impacté significativement les comptes de la société et de ses filiales au cours de l'exercice 2022.

### Covid 19

Depuis le début de la crise sanitaire la société et ses filiales ont pris des initiatives permettant en premier lieu d'assurer la sécurité de ses employés et de garantir la continuité de service de la production et de l'approvisionnement. Le groupe a prouvé sa résilience et sa capacité à s'adapter en développant très vite des modes d'interaction digitale permettant de conserver le lien avec ses clients.

Ainsi, le groupe a réussi à développer son chiffre d'affaires et à maintenir sa profitabilité en 2022 comme en 2021.

## Note 2 : Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été établis conformément aux dispositions du code de commerce et du Règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

## Participations

La valeur d'entrée dans le patrimoine des participations est constituée par leur coût d'acquisition, y compris les frais accessoires, ou leur valeur d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'inventaire est elle-même déterminée conformément aux principes prévus par le Plan Comptable Général.

Les éléments suivants peuvent notamment être pris en considération pour cette estimation : rentabilité et perspectives de rentabilité, utilité pour le groupe, capitaux propres, perspectives de réalisation, conjoncture économique ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

Les frais d'acquisitions de titres de participation, d'un montant total de 3.176.025 € sont étalés fiscalement sur 5 ans, prorata temporis. Il en résulte une charge sur l'exercice d'un montant de 635.207 €, comptabilisée en amortissement dérogatoire.

## Créances rattachées aux immobilisations financières :

Ces créances concernent des prêts consentis aux filiales de la société. La valeur d'entrée dans le patrimoine est constituée du prix d'émission de ces prêts. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable devient inférieure à la valeur comptable.

## Engagements en matière de retraites et indemnités assimilées

Les engagements de Financière Senior Cinqus en matière de retraites et indemnités assimilées sont évalués sur la base d'une estimation actuarielle des droits potentiels acquis par les salariés à la date du bilan.

Cette estimation, effectuée annuellement, selon la méthode des unités de crédit projetés tient compte notamment :

- d'hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évolution des salaires
- d'une hypothèse de départ à la retraite à l'initiative du salarié à 62 ans pour les cadres et 61 ans pour les non cadres
- et d'une actualisation des sommes à verser. Le taux d'actualisation utilisé au 31 décembre 2022 est de 3.5 %, contre 0.8% au 31 décembre 2021.

Le montant des engagements en matière de retraites et indemnités assimilées est présenté en Engagements Hors Bilan. Ce montant s'élève à 523.238 € au 31 décembre 2022.

La société n'applique pas la mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 permettant un nouveau mode de répartition des droits à prestations pour certains régimes à prestations définies.

## Créances et dettes à court terme :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée pour les créances identifiées comme douteuses pour lesquelles la valeur d'inventaire est devenue inférieure à la valeur comptable.

## Note 3 : Titres de participation

<b>Valeurs Brutes (en milliers d'euros)</b>	<b>01/01/2022</b>	<b>Augm.</b>	<b>Dimin.</b>	<b>31/12/2022</b>
Titres de participation Financière Holding Cinqus	1 327 541			1 327 541
<b>Total titres de participation</b>	<b>1 327 541</b>			<b>1 327 541</b>
<b>Total</b>	<b>1 327 541</b>			<b>1 327 541</b>

Au 31 décembre 2022, la société Financière Senior Cinqus détient la totalité des actions Financière Holding Cinqus.

## Note 4 : Prêts

<b>Prêts (en milliers d'euros)</b>	<b>1er janvier 2022</b>	<b>Augm.</b>	<b>Dimin.</b>	<b>31 décembre 2022</b>
<b>Valeurs brutes</b>				
Prêt à Financière Holding Cinqus	961 765			961 765
Intérêts courus s/prêt, capitalisés au 31/12	20 425	22 100		42 525
<b>Total</b>	<b>982 190</b>	<b>22 100</b>	<b>0</b>	<b>1 004 290</b>

Ce prêt intra-groupe a été accordé avec une date limite de remboursement fixée au 31 décembre 2032 et avec des intérêts calculés au TMP des prêts pratiqués par les établissements de crédit et les sociétés de financement d'une durée initiale supérieure à 2 ans, mais plafonnés à 4%.

Sur l'exercice, il est constaté des intérêts courus à recevoir au taux moyen de 2.25%, pour un montant total de 22.099.271,70 €.

Ces intérêts sont capitalisables au 31 décembre de chaque année.

## Note 5 : Etat des dettes et créances

<i>Etat des créances (en milliers d'euros)</i>	<b>Montant brut</b>	<b>1 an au plus</b>	<b>A plus d'1an</b>
Créances rattachées à des participations	1 004 290		1 004 290
Autres immobilisations financières			
Clients et comptes rattachés	1 300	1 300	
Fournisseurs débiteurs			
Créance sur le trésor	10 874	10 874	
Comptes courants groupe	93 202	93 202	
Autres créances	4	4	
<b>Total des créances</b>	<b>1 109 670</b>	<b>105 380</b>	<b>1 004 290</b>

<i>Etats des dettes (en milliers d'euros)</i>	<b>Montant brut</b>	<b>1 an au plus</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Emprunts et dettes diverses			0
Emprunts obligataires	1 080 955		1 080 955
Fournisseurs et comptes rattachés	64	64	
Personnel et comptes rattachés	635	635	
Sécurité sociale et organismes sociaux	313	313	
Etats et collectivités	16 759	16 759	
Autres dettes	41	41	

## Note 6 : Variation des capitaux propres

Au 30 juin 2022, le capital social a été augmenté de 51.059,10 euros par la création de 5 105 910 actions d'une valeur nominale d'un centime d'euro chacune, entièrement libérées, à savoir :

Nb d'actions	01/01/2022	Augmentation	31/12/2022
Actions ordinaires	698.630.950	3.856.860	702.487.810
Actions de préférence A	1		1
Actions de préférence B	565.817.517	1.249.050	567.066.567
<b>Total</b>	<b>1.264.448.468</b>	<b>5.105.910</b>	<b>1.269.554.378</b>

## Tableau de variation des capitaux propres

<i>En euros</i>	Nombre d'actions	Capital social	Primes d'apport et d'émission	Réserve légale	Réserves et report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions Régl.	TOTAL
<b>Solde au 1er janvier 2022</b>								
avant affectation du résultat	1 264 448 468	12 644 485	1 251 803 983	-	(846 081)	44 103 738	1 150 333	1 308 856 458
Affectation du résultat 2021					44 103 738	(44 103 738)		
Résultat de l'exercice 2022						23 669 471		23 669 471
Augmentation du capital	5 105 910	51 059	7 638 947					7 690 006
Provisions réglementées							635 208	635 208
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>								
avant affectation du résultat	1 269 554 378	12 695 544	1 259 442 930	-	43 257 657	23 669 471	1 785 541	1 340 851 143

## Note 7 : Autres fonds propres

### Obligations remboursables en actions

Le 11 mars 2020 la société Financière Senior Cinqus a émis :

- un emprunt obligataire d'un montant total de 76.666.667 euros sous forme d'ORA,
- et un autre d'un montant de 961.764.866 euros, constitué d'ORANBSA

	ORA	ORANBSA
Montant initial en K€	76 667	961 764
Nombre obligations	76 666 667	961 764 866
Date souscription	11/03/2020	11/03/2020
Date de remboursement	31/12/2050	31/12/2032
Date capitalisation des intérêts	-	31-déc.
Principal après capitalisation des intérêts	-	1 004 290
Intérêts	-	capitalisés, taux TMP, maxi 4%
Taux 2022	-	2,25%
Charge d'intérêts	-	22 100

Les frais d'émission des emprunts, d'un montant de 2.298.975 euros, sont étalés comptablement et fiscalement, sans prorata temporis, sur la durée moyenne et proportionnelle des emprunts, soit plus de 13 ans. Sur l'exercice, la charge correspondante s'élève à 172.630,80 euros.

## Note 8 : Endettement financier

La société n'a pas contracté d'endettement financier auprès des banques au 31 décembre 2022.

## Note 9 : Produits à recevoir et charges à payer

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Produits à recevoir</b>	<b>Charges à payer</b>
Intérêts courus s/prêts FHC	42 524	
Intérêts s/ORAN		42 524
Dettes sociales	4	757
Dettes fiscales	8	32
<b>Total</b>	<b>42 536</b>	<b>43 313</b>

Les intérêts courus de 2021 et 2022 sur le prêt à Financière Holding Cinqus et les intérêts courus sur les ORANBSA sont capitalisés au 31 décembre 2022.

## Note 10 : Chiffre d'affaires

Le Chiffre d'affaires correspond à des prestations d'assistance réalisées pour le compte des filiales.

## Note 11 : Résultat financier

Le résultat financier de la société Financière Senior Cinqus est constitué principalement par :

- des charges d'intérêts constatés sur l'emprunt obligataire ,
- des produits financiers liés aux intérêts courus du prêt et des avances en compte-courant accordés à Financière Holding Cinqus,

## Note 12 : Résultat Exceptionnel

Le résultat exceptionnel de la société Financière Senior Cinqus est constitué par l'amortissement dérogatoire sur 5 ans des frais liés à l'acquisition des titres de la société Financière Holding Cinqus.

## Note 13 : Impôts sur les sociétés

A compter du 1er janvier 2021, la société Financière Senior Cinqus est devenue tête de groupe d'intégration fiscale. Elle est donc seule redevable du paiement de l'impôt sur les bénéfices et des autres contributions du groupe.

Les sociétés membres de l'intégration fiscale comptabilisent leur charge d'impôt selon les règles de droit commun et la société Financière Senior Cinqus détient une créance d'un montant égal à celui que chacune des sociétés aurait dû régler à l'Etat en l'absence d'option pour le régime d'intégration.

Le produit net d'intégration fiscale pour l'exercice 2022 s'élève à 23.8 millions d'euros.

## Note 14 : Transactions concernant les entreprises liées

Toutes les transactions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

## Note 15 : Engagements hors bilan

La société n'a pas d'engagement hors bilan autre que les indemnités de départ à la retraite qui représentent un montant de 523.238 euros au 31 décembre 2022.

## Note 16 : Tableau des filiales et participations

Filiales et participations dont la valeur nette comptable est supérieure à 15 000 euros (en milliers d'euros)

	Capital	Capitaux propres autres que le Capital et le résultat de l'exercice	Quote-part du capital en %	Bénéfice ou perte du dernier exercice
<b><u>Filiales détenues à plus de 50 %</u></b>				
<b>Filiales françaises</b>				
Financière Holding Cinqus	13 244	1 311 121	100	-20

Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations détenues par Financière Senior Cinqus (en milliers d'euros)

Valeur comptable des titres détenus

Valeur Brute	1 327 541
Valeur Nette	1 327 541

Montant net des prêts et avances accordés 1 004 289

Intérêts courus sur prêt FHC

Montant des cautions et aval donnés

## Note 17 : Consolidation

La société Financière Senior Cinqus est la société mère du groupe CEVA SANTE ANIMALE.

## Note 18 : Evénements Post-clôture

Aucun événement susceptible d'avoir une influence significative sur la situation financière, les résultats et le patrimoine de la société au 31 décembre 2022 n'est intervenu depuis la date de la clôture.